



# Conseil canadien pour les réfugiés Canadian Council for Refugees

## Rapport annuel 2009-2010

### Déclaration de principes

Le Conseil canadien pour les réfugiés est un organisme de regroupement sans but lucratif qui se voue à la défense des droits et à la protection des réfugiés au Canada et dans le monde, et à l'établissement des réfugiés et des immigrants au Canada. Ses membres sont des organismes impliqués dans l'établissement, le parrainage et la protection des réfugiés et des immigrants. Le Conseil est au service de ses membres pour leurs besoins en matière d'échange d'informations et d'expériences et de défense des droits.

### Comité exécutif

**Présidente** - Wanda Yamamoto, Winnipeg

**Présidente sortante** - Elizabeth McWeeny, Thunder Bay

**Vice-président** - Roberto Jovel, Toronto / Rivka Augenfeld, Montréal

**Trésorière** - Yasmine Dossal, Toronto

**Secrétaire** - Lisa Wyndels, Toronto

**Conseillers** - Georges Bahaya, Edmonton; Oana Grigorescu, Ottawa; Deborah Isaacs, Vancouver; Gloria Nafziger, Toronto; Heather Neufeld, Ottawa; Jacqueline Rumié, Windsor; Jeremias Tecu, Fredericton; Sylvain Thibault, Montréal.

### Présidence des groupes de travail

**Immigration et établissement** - Sherman Chan, Vancouver et Debbie Douglas, Toronto

**Protection au Canada** - Richard Goldman, Montréal et Debbie Hill-Corrigan, Toronto

**Protection outremer et le parrainage** - Jennifer Mpungu, Vancouver et Mary Purkey, Lennoxville

### Personnel

**Directrice** - Janet Dench

**Administratrice** - Guadalupe Macias

**Directrice de la politique en matière d'établissement** - Meissoon Azzaria

**Coordinatrice de la communication et du réseautage** - Colleen French

**Coordinatrice des conférences** - Marisa Berry-Méndez

**Adjointe aux politiques et programmes** - Varka Kalaydzhieva

**Coordinatrice des jeunes** - Cynthia Beaudry

**Réceptionniste** - Jasmine Minas Minassian / Mounia Oulias

### Message de la présidente du CCR, Wanda Yamamoto

La première année de mon mandat de présidente du CCR s'achève et je constate qu'elle fut très occupée. Nous avons dû travailler énormément pour faire face aux nouveaux enjeux et au changement inquiétant de l'opinion publique.

L'année 2010 a commencé avec la réaction du CCR au tremblement de terre en Haïti. Les mesures spéciales proposées par le CCR ont été largement couvertes par les médias et de nombreux éléments ont été repris par le gouvernement du Québec.

En posant la question: «Sommes-nous justes?», le CCR et ses membres ont porté à l'attention du public les longs retards dans le traitement des demandes aux bureaux des visas du Canada à l'étranger, notamment à Nairobi. Le gouvernement a alloué de nouvelles ressources pour accélérer le traitement, ce qui constitue une bonne nouvelle, mais il reste beaucoup à faire pour s'assurer que toutes les demandes soient traitées équitablement et en temps opportun.

Le printemps 2010 a été consacré au projet de loi C-11, portant sur la réforme du système pour les réfugiés, qui a soulevé de nombreuses questions et inquiétudes pour nos communautés. Des changements s'imposaient, mais le projet de loi avait de graves lacunes pouvant mener au refoulement des réfugiés vers la persécution.

Grâce au travail acharné de nombreuses personnes et organismes, sous le leadership du CCR, les députés de tous les partis politiques ont décidé d'apporter des modifications importantes au projet de loi. Le projet de loi finalement adopté garantit à tous les demandeurs d'asile – indépendamment de leur pays d'origine – la possibilité de raconter leur histoire et d'avoir accès à un appel.

**Suite à la page 2 >>>**



Wanda Yamamoto, deuxième à partir de la droite, à la Consultation du CCR à Ottawa, mai 2010.

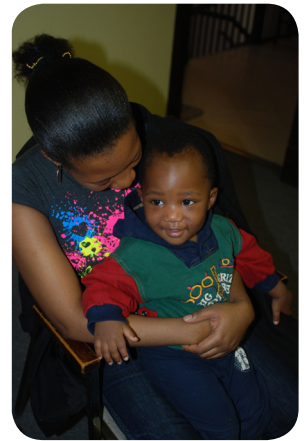
**Suite de la page 1 >>>**

Durant tout ce processus, nous étions inquiets du fait que le grand public ne connaît pas la réalité vécue par les réfugiés. Malheureusement, le gouvernement n'a pas aidé dans ce domaine. Pour y remédier, le CCR a commencé à élaborer une stratégie de communication visant à permettre au CCR et à ses membres de « convaincre davantage de Canadiens que les réfugiés méritent d'être bien protégés, tant au Canada qu'à l'étranger, et que le système canadien de protection des réfugiés peut être amené à bien fonctionner ». Nous poursuivrons cette stratégie dans l'année à venir - de toute évidence, ce sera nécessaire!

Je tiens à remercier Janet Dench et le personnel du CCR pour leur dévouement et travail acharné pour mener de front tous les dossiers. Je tiens également à remercier les membres de l'exécutif et les présidents des Groupes de travail qui assurent le leadership face aux enjeux et travaillent avec les organismes membres afin de répondre à leurs préoccupations. Sans la collaboration de tous et de toutes, le CCR ne pourrait effectuer son travail.

## Faits saillants en 2009 - 2010

- > **L'intérêt supérieur de l'enfant :** L'intérêt supérieur de l'enfant a été un des thèmes les plus importants au cours de la dernière année. Le CCR a souligné ses préoccupations pour les enfants en détention et les enfants rendus apatrides par la nouvelle loi sur la citoyenneté canadienne. Le prochain examen du Canada par les Nations Unies concernant sa conformité à la Convention relative aux droits de l'enfant, qui aura lieu en 2011, permettra d'aborder à nouveau ces préoccupations.



Akin et sa mère étaient en vedette dans le rapport du CCR sur la détention.

- > **Haïti :** Suite au tremblement de terre de janvier en Haïti, le CCR s'est joint à de nombreux autres groupes pour exhorter le gouvernement à instaurer des mesures spéciales pour les Haïtiens, dont plusieurs sont arrivés au Canada en tant que réfugiés.

- > **Les longs délais de traitement :** Au cours de la dernière année, le CCR a publié plusieurs rapports, dont *Nairobi: protection retardée, protection refusée*. Ce rapport met en évidence les délais de traitement extrêmement longs dans les bureaux des visas à l'étranger, en se concentrant sur des cas de réunification familiale des réfugiés et des réfugiés parrainés par le secteur privé. La publication du rapport a reçu une importante couverture médiatique. Pour les membres du CCR, il s'agit d'un outil utile pour exposer la situation à différents publics, dont les membres des groupes de parrainage privé, le grand public et même les familles en attente de réinstallation à l'étranger. Suite au succès du rapport, des outils d'éducation du public ont été créés et publiés, dont le dépliant *Réfugiés en Afrique : un traitement juste?*



Amina et ses enfants étaient en vedette dans le rapport *Nairobi: protection retardée, protection refusée*.



Le CCR a souligné la situation des enfants d'Eline en poussant les autorités à agir rapidement pour réunir les familles séparées suite au tremblement de terre en Haïti en janvier 2010.

## Faits saillants en 2009 - 2010

- > **L'équité dans la prise des décisions :** Le CCR a mis en évidence les graves problèmes dans la prise de décisions dans les bureaux des visas du Canada à l'étranger. Le rapport *Concerns with refugee decision-making at Cairo* se concentre sur les décisions prises par un bureau des visas en particulier. Toutefois, le CCR estime que ces problèmes reflètent des lacunes systémiques. Le rapport fournit une analyse de 17 cas, tous des demandeurs d'asile érythréens rejetés au bureau des visas du Canada au Caire depuis septembre 2009. Depuis la publication du rapport, le CCR a entendu parler d'autres cas rejetés qui démontrent des problèmes similaires. Parmi ceux-ci, on retrouve des demandeurs irakiens et zimbabwéens. Plusieurs des demandeurs déboutés sont des réfugiés reconnus par l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés. Le CCR continue d'inciter le gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour répondre à ces préoccupations.
- > **Réforme du système des réfugiés :** Au printemps 2010, la législation du gouvernement proposant une réforme du système canadien de protection des réfugiés (projet de loi C-11) a tenu le CCR extrêmement occupé. Le CCR a joué un rôle clé pour informer ses membres, les députés et le public au sujet du projet de loi. La version finale du projet de loi, approuvée en juin 2010, était nettement préférable pour les réfugiés, par rapport à l'original.
- > **Les prêts de transport pour les réfugiés :** L'impact des prêts de transport sur les réfugiés constitue une préoccupation majeure dans de nombreuses villes canadiennes. Il est merveilleux de constater qu'un large éventail de groupes, dont la Fédération canadienne des municipalités, appelle publiquement le

gouvernement à absorber le coût de ces prêts. En facilitant la transition des réfugiés dans leur nouvelle communauté, une vie communautaire meilleure et plus abordable sera possible pour tous à long terme.

- > **Le réseau des jeunes :** Le Réseau des jeunes du CCR s'est développé au cours de la dernière année. Le CCR a embauché une coordonnatrice dédiée aux jeunes et ensemble, nous produisons davantage de ressources destinées aux jeunes. Un espace en ligne a été créé pour encourager le partage d'idées.

- > **Les consultations du CCR :** Le CCR a tenu deux consultations nationales réussies, à Windsor (automne 2009) et Ottawa (printemps 2010) auxquelles de nombreuses personnes ont participé. Les participants ont pu apprendre les uns des autres dans un effort commun visant à protéger et à réinstaller les réfugiés et à soutenir l'intégration efficace des nouveaux arrivants au Canada.

- > **Les ressources du CCR :** Souhaitant informer et éduquer le public au sujet des réalités vécues par les réfugiés et les immigrants, et de leurs contributions à la société canadienne, le CCR a produit et distribué de nombreuses ressources, disponibles en version imprimée, Internet et de plus en plus en format vidéo!

- > **Un forum pancanadien sur la traite :** Le CCR a organisé un forum pancanadien sur la traite en décembre

2009, réunissant des personnes qui ont subi la traite, des ONG et des représentants du gouvernement, pour discuter de la meilleure façon de soutenir les personnes qui ont subi la traite au Canada.

Au cours de la dernière année, le CCR a continué à informer les organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes à travers le Canada des nouveaux développements. La liste de diffusion indispensable, la cclist, a plus de 900 abonnés et constitue toujours un forum très animé!



*Bâtir des communautés accueillantes et Solidarité et protection: nos obligations au Canada et dans le monde étaient les thèmes des consultations à Windsor et à Ottawa.*



Canadian Council for Refugees  
Conseil canadien pour les réfugiés



Le CCR travaille à l'amélioration des services et de la protection pour les non-citoyens au Canada qui ont subi la traite.

## Rapport de Jacqueline Rumié, présidente du Comité levée de fonds

Êtes-vous un Ami du CCR?

Savez-vous que le CCR ne reçoit aucun financement de base du gouvernement? Le CCR compte plutôt sur le soutien de ceux et celles qui croient en son mandat et à sa mission. Environ 40% de tous les revenus du CCR proviennent de dons privés.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui appuient le Conseil, dont les 150 Amis du CCR qui font un don mensuel à l'organisation.

Afin de continuer à remplir notre mandat, le soutien de tous est nécessaire, tant les donateurs actuels que ceux qui le deviendront, pour:

- > Défendre les droits des réfugiés et des immigrants par le biais de relations avec le gouvernement et les médias, de la recherche et de l'éducation du public.
- > Offrir des possibilités de réseautage et de développement professionnel par des conférences, des groupes de travail et des réunions.
- > Renforcer la défense des droits des réfugiés.
- > Faire progresser l'analyse politique, produire des publications et renforcer l'échange d'informations sur les réfugiés et les enjeux liés.

Veillez donc vous joindre à vos collègues en devenant un Ami du CCR. Vous pouvez donner 10 \$, 15 \$, 20 \$ ou tout autre montant de votre choix. L'essentiel, c'est que tous participent au soutien du CCR, afin qu'il puisse continuer à être une voix pour la protection des réfugiés à travers le monde.

Pour faire un don ou pour devenir un Ami du CCR, veuillez visiter notre site web à:

**[ccrweb.ca/fr/contribuez](http://ccrweb.ca/fr/contribuez)**

Le Conseil canadien pour les réfugiés est un organisme sans but lucratif. Numéro d'entreprise : 11883 0470RR 0001. Les dons sont déductibles d'impôt.

## Rapport financier vérifié pour l'exercice terminé le 31 août 2010

2010 2009  
\$ \$

### Produits

Subventions		
Gouvernements	161,687	128 323
Autres subventions	7,100	8 010
Dons	180,856	162 852
Événements - bénéfice	150	32 357
Inscriptions - congrès	53,477	72 815
Cotisations	62,880	57 198
Publications	808	1 943
Intérêts	2,488	3 618
	<hr/>	<hr/>
	469,446	467 116

### Charges

Salaires	209,421	190 029
Frais de conférences	110,092	91 345
Comité exécutif	12,785	13 918
Groupes de travail	18,257	28 079
Éducation publique et réseautage	65,416	50 968
Administration	54,164	44 686
Collecte de fonds	25,822	43 870
	<hr/>	<hr/>
	495,957	462 895

**(Déficit) Excédent des produits sur les charges**

-26,511 4 221

## Bilan au 31 août 2010

### Actif

#### Court terme

Encaisse	6,023	13 701
Portion à court terme des placements	83,087	88 341
Débiteurs	54,535	53 393
Frais d'avance	587	3 222
	<hr/>	<hr/>
	144 232	158 657

#### Placements

50,000 40 000  

---

194,232 198 657

### Passif

#### Court terme

Créditeurs	27,257	15 302
Apports reportés	63,028	52 897
	<hr/>	<hr/>
	90,285	68 199

### Actifs nets

Affectés au fond de stabilisation du revenu	20,000	20 000
Non affectés	83,947	110 458
	<hr/>	<hr/>
	103,947	130 458
	<hr/>	<hr/>
	194,232	198 657

Ceci est un résumé. Des copies de l'état vérifié intégral sont disponibles au bureau du CCR.

**CONSEIL CANADIEN POUR LES RÉFUGIÉS**

6839A Drolet #302, Montréal QC, H2S 2T1

tél. (514) 277-7223, fax (514) 277-1447

courriel : [info@ccrweb.ca](mailto:info@ccrweb.ca) site web : [www.ccrweb.ca](http://www.ccrweb.ca)

